



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 129846

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur l'augmentation du prix des logements anciens en France et à Paris plus singulièrement. Les prix des logements anciens à Paris ont battu un nouveau record à Paris au quatrième trimestre 2011, avec une moyenne des transactions à 8 390 euros le mètre carré, soit une hausse annuelle de 14,7 %. Pour la France entière, l'augmentation des prix des logements anciens sur l'ensemble de l'année 2011 a été de 4,3 %, selon l'Insee. La progression atteint 6,7 % pour les prix des appartements et 2,6 % pour le prix des maisons. Il lui demande quelle est sa réaction à cette annonce.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129846

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1998

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)